

RECETTE : CRÊPES AUX AMANDES ET AUX POMMES (De Robert, croqueur de pommes)

Pour 12 crêpes moyennes :

4 pommes reinettes
2 cuillerées de fleur d'oranger
250g de farine
3 blancs d'œufs
1 verre et demi de lait ou d'eau
3 cl de calvados ou de cognac

100g d'amandes hachées
1 pincée de sel
3 jaunes d'œufs
1 cuillerée d'huile d'olive
50g de beurre
100g de sucre



Mélanger la farine avec les 3 jaunes, le sel, le lait ou l'eau progressivement, ajouter l'huile et la fleur d'oranger. Couvrir et laisser reposer au moins 2 heures.

Éplucher les pommes, ôter le cœur. Les couper en tranches assez fines, les ranger sur une plaque, les arroser de l'alcool choisi et laisser bien macérer pendant une bonne heure.

La pâte étant reposée, y incorporer les blancs battus en neige.

Chauffer un peu de beurre dans une poêle et verser une petite louche de pâte en remuant pour bien étendre.

Quand la crêpe est dorée, placer sur une moitié 2 rondelles de pommes et une pincée d'amandes. Plier et laisser cuire encore quelques instants en retournant une fois.

Mettre sur un plat. Sucrez et servir.

CONFÉRENCES DES MAIRES AU SUJET DU PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) le 12 février (Organisée par Haute-Corrèze Communauté) :

Restitution, calendrier, état d'avancement du PLUI qui sera déployé sur notre territoire.

Pour mémoire, la carte communale qui zone les endroits où nous avons le droit de construire va sans doute être modifiée à cette occasion.

Des réunions vont avoir lieu, nous vous demandons de vous y intéresser et de faire remonter les problèmes.

RÉUNION CANTONALE ANNUELLE :

Elle s'est tenue cette année à Sérandon en présence des conseillers départementaux et des élus des communes du canton.

Chaque commune a présenté ses projets à venir. Une visite de l'établissement Estève a eu lieu le matin.

RÉUNION « GRAND DÉBAT » :

Une réunion se tiendra le 2 mars à 16h à Liginac, à l'initiative de l'association des élus des Gorges de la Haute-Dordogne, pour rendre compte des sujets qui auront été collectés sur les courriers et les cahiers de doléances mis à disposition dans les mairies participantes.

RAPPEL

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE : Un modèle de demande d'achat de bois de chauffage est disponible en Mairie pour celles et ceux qui rentrent dans les critères d'attribution et qui en feront la demande. (Voir condition en mairie).

I.N.P.S. : ne pas jeter sur la voie publique



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi 8h30-13h00
Jeudi 8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi 8h30-13h00/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint :
sur rendez-vous 10h à 11h45

N° tél. : 05 55 95 88 79

N° fax : 05 55 95 87 15

Mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi 9h00-12h00
Jeudi 9h00-12h00
Samedi 9h30-12h30

N° Tél : 05 55 95 83 00

Vie pratique...

VENEZ JETER UN COUP D'ŒIL, C'EST GRATUIT !

Pour réchauffer cette saison hivernale, une lithographie aux tons chaleureux est exposée au secrétariat de la mairie. Si elle vous intrigue et que vous souhaitez quelques explications : une petite notice est à votre disposition.

Fermeture du secrétariat de la Mairie : mardi 5 mars 2019.

PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA PÊCHE EN 2019 en Corrèze :

Truite, saumon de fontaine, omble chevalier, du 9 mars au 15 septembre inclus.

A vos cannes à pêches !

ENTRE VIANON et LUZÈGE

FÉVRIER-MARS 2019

Actualités municipales

VŒUX 2019 :

Nous remercions chaleureusement les Maziéroises et Maziérois qui sont venus assister aux vœux de la Municipalité.



Beaucoup de sujets ont été abordés, et ne manquent pas en ce qui concerne la commune. (Élagage, eau potable, fibre, voirie, mise aux normes des étangs, PLUI, ...)

DÉPART A LA RETRAITE DE JOËLLE NOTRE CANTINIÈRE LE 1^{ER} FÉVRIER :

Nous souhaitons à Joëlle une bonne et heureuse retraite après 34 ans de bons et loyaux services à l'école.



FUITES D'EAU SUR LA COMMUNE :

La commune a subi de nombreuses fuites d'eau, dues aux très grandes différences de températures. Soupapes de suppression cassées, raccords déboîtés dans le sol, oubli de hors gel des tuyaux d'arrosage...

Bien entendu, il est très difficile d'anticiper ce genre d'incidents. Nous ne sommes pas la seule commune à rencontrer ces difficultés et nous travaillons pour améliorer notre réactivité.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée lors de ces coupures accidentelles.

ASSOCIATION LOU MAZIÉRAT :

Assemblée Générale :

Le mercredi 13 février 2019 à 14h30 se tiendra l'Assemblée Générale de l'association « LOU MAZIÉRAT » à la salle A. DAVOINE, avec l'élection du bureau et la remise des cartes pour l'année 2019. A l'issue de la réunion, nous dégusterons les crêpes de la chandeleur préparées généreusement par nos adhérentes. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Galette :

Mercredi 9 janvier, quelques jours après l'Épiphanie, c'était l'occasion pour les adhérents de Lou Maziérat de déguster les traditionnelles galettes frangipanes et briochées accompagnées de cidre fait « maison », offertes par MM. Claude et J. Paul. La grande table de la salle de garderie de l'école était bien remplie. La nouvelle année a commencé dans la bonne humeur.



Les après-midi « belote » continuent les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, donc les 06 et 20 février.

L'ASSOCIATION PARIS-LAMAZIÈRE BASSE :

L'assemblée générale du Paris-Lamazière-Basse s'est tenue le 12 janvier à Paris, au restaurant le Colisée-Wagram. 41 membres étaient présents (sur 49 au total) et l'ambiance a été très sympathique. Le bilan de l'année 2018 rapporté par le Président Alain VIROT a mis en évidence la réussite de la 7^{ème} édition de cette randonnée mythique. Cette organisation va fêter ses 20 ans en 2019 ... Pour mémoire elle avait été lancée en 1999 par Laurent Loulier ... que de chemin parcouru ! L'édition 2018 fut un succès à tous les niveaux, tant au niveau de la préparation de la randonnée que de la logistique du jour J, de l'accueil à Lamazière ou de l'organisation des festivités du lundi qui suivit.

Il y a un esprit dans cette association qui a permis de la faire perdurer ... et l'engagement des bénévoles a été salué à juste titre.

Les finances sont saines (merci au trésorier Francis Loulier) et la cotisation est maintenue à 15€

Le bureau qui reste très stable a apprécié l'arrivée en renfort de Fabienne Gay-Capdevielle.

Le programme pour 2019 comprend entre autres une sortie le 10 août au village abandonné de Clédat, avec pique-nique qui sera prolongé par une soirée à la salle Davoine. L'association continuera à participer aux marchés de village de l'été et à la fête de la Saint- Barthélémy.

La prochaine assemblée générale (2020) est suggérée à Lamazière-Basse pour alterner avec Paris.

Un superbe album de photos souvenirs a été réalisé par Serge Loulier (on peut toujours le commander).

Une vidéo est en cours de réalisation avec les meilleures images de la randonnée.

L'association a donc fait un bilan très positif lors de cette AG et elle continuera sur sa lancée.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE :

Le repas des chasseurs aura lieu le
dimanche 3 mars 2019
à la salle Davoine
à partir de 12h.

Réservations (au plus tard le 23
février 2019) : 06 89 58 86 12 ou
06 07 24 27 28

Prix : 18 € (vin compris)

Le meilleur accueil vous sera
réservé.

AU MENU :

Kir de bienvenue
Potage perlé
Terrine de gibier et ses condiments
Bouchées financières
Civet de chevreuil Tagliatelles
Pause Maziéroise
Dos de cerf, sauce grand veneur
Pommes paillason
Salade
Plateau de fromages
Dessert
Café
Vin rouge et rosé

De plus :

LAMAZIÈRE-BASSE

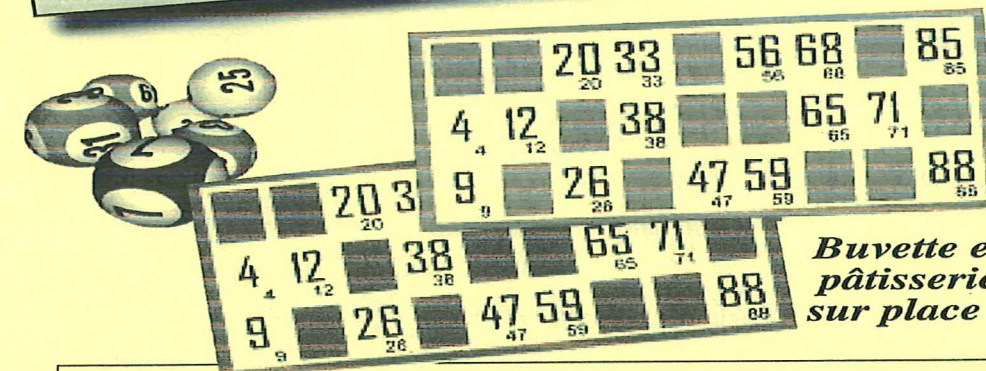
DIMANCHE 17 MARS 2019

à partir de 14h

organisé par la

**Société
de
Chasse**

LOTO



**Buvette et
pâtisserie
sur place !**

À gagner...

- 1 TV • 1 MACHINE À LAVER
- 1 TABLETTE TACTILE
- JAMBON • PANIERS GARNIS
- Gibier (cerf/chevreuil)..... et de nombreux autres lots !

LES VERGERS DES MAZIÉROIS :

L'association des Vergers vous donne rendez-vous le dimanche 17 mars 2019 à 15h aux vergers de Tony pour un nettoyage du verger, des tailles et des greffes.

Un goûter sera partagé pour l'occasion.

Articles rédigés à partir des informations qui nous sont communiquées.

Pour toute publication, contactez la mairie : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr - Directeur de la publication : Alain GUEGUEN.